

Le Parcours Emploi Compétence « Sésame » en Normandie

Le dispositif SESAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement), initié en 2015, a pour objectif d'accompagner vers un emploi dans le sport et dans l'animation les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle, particulièrement éloignés de celle-ci. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un parcours individualisé (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

Les Parcours Emploi Compétences : des parcours d'insertion nécessitant une adaptation aux dispositifs de formation professionnelle de l'animation et du sport :

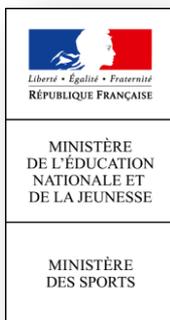
Ils ont transformé les contrats aidés depuis le 11 janvier 2018, et visent pour partie les mêmes publics¹. Ils reposent sur le triptyque : Emploi / Formation / Accompagnement.

En droit commun, l'aide de l'Etat par PEC, sur 9 à 12 mois, équivaut à la prise en charge de 50% du salaire brut² plafonné à 20 heures par semaine (et exonération des cotisations patronales à l'identique des nouveaux CUI-CAE). Ce quasi mi-temps ne répond pas au rythme d'organisation des dispositifs de formation professionnelle de l'animation et du sport (des semaines de 35 heures en centre de formation alternées avec des semaines en formation pratique à disposition de l'employeur).



¹ Personnes durablement éloignées du marché du travail ; résidents QPV ; travailleurs handicapés ; bénéficiaires du RSA et depuis 2019, explicitement les publics visés par le dispositif Sésame ;

² Exonération des charges patronales équivalentes CUI-CAE ;



Le Parcours Emploi Compétence « Sésame » en Normandie

Adaptations décidées pour 2019 (PEC SESAME Normandie) au bénéfice de 30 jeunes résidant en ZRR, en QPV ou bénéficiaire de la garantie jeune :

L'employeur peut bénéficier :

- **d'une aide financière majoré à 60 % du Smic Brut³**, toujours plafonné à 20 heures par semaine. Le surcout de cette action est de 35 000 € (DIRECCTE Normandie ; Fonds d'inclusion dans l'emploi).
- **d'un complément forfaitaire « SESAME» de 2 000 €**, pour un contrat de **28 heures minimum / semaine, durant l'intégralité du temps de la formation** (pour un objectif de 30 parcours, cela représente 52% des crédits SESAME 2019, le solde restant dédié aux actions individuelles et collectives organisées depuis 2015).

En conséquence,

Temps d'emploi favorisant le triptyque : Emploi / Formation / Accompagnement.

Temps de contrat PEC-SESAME (sur 12 mois, 47 semaines)	Temps annualisé emploi / formation	Crédit temps formation	Temps disponible pour l'employeur (formation pratique)
Pour 20 heures / semaine	940 heures	650 heures	290 heures
Pour 28 heures / semaine	1316 heures	650 heures 19 semaines à 35 heures en centre de formation	666 heures Soit une moyenne de 23 heures hebdomadaires sur les 28 semaines de formation pratique.
Pour 30 heures / semaine	1410 heures	650 heures	760 heures

Reste à charge pour l'employeur pour un contrat PEC SESAME.

Temps de contrat (sur 12 mois, 47 semaines)	Par mois	Par an
Pour 28 heures / semaine	495 €	5 933 €
Pour 30 heures / semaine	577 €	6 922 €
Pour 32 heures / semaine	660 €	7 911 €
Pour 35 heures / semaine	783 €	9 393 €

Reste à l'employeur à solliciter son OPCO : AFDAS pour le secteur du Sport et du Golf, Cohésion Sociale (gestionnaire Uniformation) pour le secteur de l'animation et OCAPAT pour le secteur équestre, afin d'obtenir le financement des frais de formations **et** des frais annexes

³ Exonération des charges patronales équivalentes CUI-CAE ;

Le Parcours Emploi Compétence « Sésame » en Normandie

Les différentes étapes du Parcours Emploi Compétence SESAME en Normandie :

1. Identification du jeune et/ou de la structure pouvant bénéficier du PEC par la DRDJSCS Normandie, la Mission Locale, les DDCS(PP), après éventuellement première information délivrée par les opérateurs de formation habilités (30) en région.
2. Validation du projet par la DRDJSCS Normandie :
Contact : Jean-François Renault 02.32.18.15.46 jean-francois.renault@jscs.gouv.fr; DRDJSCS-FCE@jscs.gouv.fr;
3. L'employeur et le jeune rencontrent le référent prescripteur de la Mission Locale afin d'établir la convention. Celle-ci permet de formaliser des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies.
4. L'employeur communique à la DRDJSCS Normandie via le formulaire type, les informations suivantes : n° de la convention, le nom de la personne, le Siret de l'employeur ainsi que sa dénomination sociale, afin de bénéficier de la majoration.
5. La DRDJSCS Normandie sollicite la DIRECCTE de Normandie afin d'obtenir le certificat administratif permettant de majorer le PEC à 60%.
6. Le suivi du contrat PEC se fait de manière dématérialisée.
7. Un entretien de sortie est effectué par le conseiller mission locale, 1 à 3 mois avant la fin du contrat : il doit permettre de maintenir le bénéficiaire dans une posture de recherche active d'emploi, de faire le point sur les compétences acquises, d'évaluer le cas échéant l'opportunité d'un renouvellement de l'aide au regard de l'intérêt pour le bénéficiaire et des actions de formation engagées, de mobiliser des prestations, ou encore d'enclencher une action de formation complémentaire aux compétences acquises pendant le parcours notamment dans le cadre du plan d'investissement compétences.
8. L'employeur s'engage à communiquer auprès de la DRDJCS Normandie toutes les informations relatives à ce parcours.



Vos interlocuteurs :

DRDJSCS Normandie
Réfèrent régional

Jean-François RENAULT
02 32 18 15 46

jean-francois.renault@jscs.gouv.fr



Le Parcours Emploi Compétence « Sésame » en Normandie

Cette démarche s'inscrit dans la notion de formation pour un jeune et un parcours de professionnalisation pour un employeur.

Parcours de la formation à l'emploi pour un JEUNE Projet de développement à la professionnalisation pour un EMPLOYEUR

« Je découvre mon activité »



Bénévole

« Je découvre un secteur d'activité professionnalisant »



Volontaire dans le cadre d'une mission de Service Civique

« Je me forme et je valide mes premières compétences professionnelles »



Parcours Emploi Compétences « Sésame »



Apprenti

Aide possible via le CNDS Apprentissage

« Je pérennise mon projet et mon poste »



Emploi CDI

Aide possible via le CNDS Emploi (champ du Sport)
et via l'aide poste FONJEP (Champ de l'Animation)